

## Ramassage des bacs bleus : du nouveau en 2024

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le ramassage des bacs bleus adopte la même fréquence que celle des bacs jaunes : tous les 15 jours.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les habitants du Sud Territoire peuvent déposer dans leur bac jaune de tri TOUS LES EMBALLAGES en plastique, métal et carton et TOUS LES PAPIERS IMPRIMÉS. Une évolution mise en place par la Communauté de communes du Sud Territoire (CCST), en partenariat avec SCHROLL et CITEO.

Le geste de tri devient ainsi plus simple !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Communauté de communes a mis en place la collecte des biodéchets en points d'apport volontaire (abribacs).

Ces deux changements ont pour conséquence une diminution du contenu des ordures ménagères résiduelles (bac bleu). C'est pourquoi **la fréquence de collecte des bacs bleus a été révisée à une fois toutes les deux semaines** (au lieu d'une fois toutes les semaines), évolution qui s'accompagne également d'un changement du jour de collecte.

**DEPUIS  
LE 1<sup>er</sup> JANVIER  
2024 :**

**→ NOUVEAUX  
CALENDRIERS**

disponibles sur le site internet de la CCST

**→ RAMASSAGE DES  
BACS BLEUS  
TOUS LES  
15 JOURS**

Les **calendriers 2024 de ramassage des déchets (bacs bleus et jaunes)** intégrant ces nouveautés ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants au cours du mois de décembre. Ils sont également **consultables, téléchargeables et imprimables depuis le site internet de la CCST**, rubrique gestion des déchets :

<https://www.cc-sud-territoire.fr/documents-om.htm>

Si vous n'avez pas reçu votre calendrier et souhaitez en recevoir un, merci d'écrire à l'adresse mail : [ccst90@cc-sud-territoire.com](mailto:ccst90@cc-sud-territoire.com) en précisant vos coordonnées.

Comme les années précédentes, lorsque le ramassage tombe un jour férié, il y a systématiquement rattrapage : tout est précisé dans les calendriers.

Pour mémoire : les particuliers dont le bac jaune ne serait plus adapté peuvent en demander un plus grand auprès des Services techniques de la CCST joignables au 03 84 23 50 81. Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 et le vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30. **Le changement de bac jaune n'a aucune incidence sur la facturation.**

Un problème ? Une question sur le tri ? N'hésitez pas à consulter le guide du tri CITEO ou à contacter les Services Techniques.

### CONTACT

Céline HAMADI, Responsable du service « Gestion des déchets »

[celine.hamadi@cc-sud-territoire.com](mailto:celine.hamadi@cc-sud-territoire.com)

[www.cc-sud-territoire.fr](http://www.cc-sud-territoire.fr)